

Rentrée scolaire 2020

Principes et priorités pédagogiques des enseignements artistiques (EA) de la scolarité obligatoire (arts plastiques, éducation musicale et histoire des arts) pour les cycles 3 et 4

Groupe IGESR- EEA / 24 Août 2010

Préambule

La rentrée de septembre au collège, comme au lycée par ailleurs, ne pourra se faire à l'identique des années précédentes. Malgré les conduites pédagogiques mises en place lors de l'entrée dans le confinement, puis dans le cadre de la reprise en mai et en juin, les élèves auront rencontré des difficultés de différentes natures et des possibilités diverses de s'inscrire dans le continuum des apprentissages. Il sera peut-être toujours nécessaire de prendre en compte les ressentis, les vécus, voire les traumatismes des élèves comme ceux des personnels. En outre, différents scénarios sont possibles en fonction de la situation sanitaire : enseignements totalement en présentiel, en présentiel avec des modalités d'alternance entre des enseignements et des activités éducatives, dans une forme hybridant un enseignement en présentiel et en distanciel, dans un retour à un tout en distanciel...

Pour la rentrée 2020, une approche commune à tous les enseignements artistiques dans les cycles 3 et 4

Un cadre commun aux arts plastiques, à l'éducation musicale et à l'histoire des arts est proposé pour les cycles 3 et 4. Il apparaît essentiel qu'il puisse se décliner localement par EA. Il s'adresse également aux classes à horaire aménagé, dans les différents domaines artistiques concernés (musique, danse, théâtre, arts plastiques, cinéma-audiovisuel, etc.), tout en tenant compte de leur contexte partenarial.

Si besoin, ce cadre commun pourra être progressivement précisé ou adapté par les corps d'inspection territoriaux en lien avec l'IGESR.

Privilégier la souplesse dans l'approche, l'autonomie des acteurs, la responsabilité pédagogique

1. Tirer parti de la plasticité des programmes et des savoirs professionnels des enseignants

Les programmes des enseignements artistiques ne sont pas cumulatifs. Leur nature, plutôt spiralaire, invite les professeurs à construire puis à développer la chaîne des apprentissages des élèves autour de grands questionnements et de compétences ancrés sur des invariants disciplinaires. En la circonstance, à la fois pour des raisons sanitaires et sociales, scolaires et pédagogiques, il apparaît artificiel d'identifier *a priori* certains aspects des programmes des EA qui seraient à étudier partout dès la rentrée, notamment dans une période allant jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Les professeurs des EA sont habitués à concevoir des parcours de formation ancrés disciplinairement et pédagogiquement dynamiques, selon des agencements qu'ils réfléchissent à partir du cadre commun que forment les programmes des EA. Il semble opportun de mobiliser toute la souplesse et la plasticité de ces programmes, au service du processus général de la rentrée comme au bénéfice de la formation artistique de tous les élèves, en tirant parti notamment :

- **de leur nature curriculaire** aisément adaptable aux différentes situations ainsi qu'aux besoins identifiés ;
- **de l'expertise professionnelle des enseignants** pour concevoir les situations pédagogiques propices au retour à la scolarité selon les diverses situations qui pourront être rencontrées.

2. Entre septembre et la Toussaint, partir des compétences à travailler pour puiser dans les questionnements des programmes les plus propices à la mise à niveau des élèves

C'est l'adaptation à la nature possiblement protéiforme de la rentrée, peut-être asynchrone des conduites pédagogiques et des apprentissages, qui paraît essentielle. Une approche souple, modulée, mobilisant l'autonomie et la responsabilité professionnelle des enseignants des EA, adaptée aux besoins, aux situations locales et aux circonstances, toujours soucieuse des enjeux sanitaires et sociaux est donc privilégiée. Pour cela, il est souhaitable de garantir de la sorte les marges de manœuvre nécessaires aux professeurs et aux établissements. En effet, avant même de pouvoir mettre en œuvre des contenus scolaires, le travail à conduire par les enseignants dans le cadre du retour en classe devra prendre en compte les conditions réelles, probablement diverses en fonction des établissements, dans lesquelles pourront s'exercer les enseignements (dispositions sanitaires et mesures de distanciation physique, volume horaire effectif, format du groupe classe, organisation, conduite hybridant ou non le présentiel et le distanciel, etc.).

En outre, rien ne peut garantir que les professeurs des EA disposeront de leurs salles spécialisées. Celles-ci sont partie intégrante de leurs dispositifs pédagogiques. Elles créent des conditions essentielles à l'accès à de nombreuses ressources pour apprendre en art et des arts — notamment techniques et matérielles. Leurs configurations spatiales soutiennent nombre des savoirs artistiques à enseigner.

Dans cette première phase de la rentrée, les compétences travaillées des programmes paraissent les plus disponibles : d'une part à l'établissement de diagnostics globaux pour chaque groupe d'élèves et individuel pour chaque élève, d'autre part aux adaptations puis aux déclinaisons des progressions pédagogiques rendues nécessaires. Elles tissent un canevas à la fois suffisamment robuste et souple pour que les professeurs puissent y ancrer leurs stratégies : mobilisation des approches les plus propices à prendre en charge la situation, à placer les élèves en situation de réussite, à répondre aux besoins constatés, à préparer l'ensemble de l'année scolaire, etc. Cependant, certaines de ces compétences générales devront être prudemment investies en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire comme des repères spécifiques qui pourront être progressivement apportés.

Trois grands principes pédagogiques pour la rentrée dans les EA pour les cycles 3 et 4

- **Offrir, dès la rentrée, la possibilité d'échanger et de partager sur la période traversée** — pandémie, continuité pédagogique, nature de la reprise de mai et de juin (dans une durée qui sera à apprécier localement en fonction de la situation) :
 - **vécu personnel** (être vigilant à ne pas forcer l'expression des élèves en lien avec des expériences pénibles, mais créer les conditions de l'expression personnelle et sensible de ce qui aura été éprouvé pour aider éventuellement à mieux le penser) ;
 - **travail scolaire réalisé individuellement ou collectivement** (bilan de la continuité pédagogique, mise en commun et expression des difficultés scolaires éventuellement rencontrées comme des expériences et des initiatives réussies - participation à tel ou tel défi, action artistique collective distante, visionnements divers proposés par les sites institutionnels, pratiques individuelles, etc.).
- **Réinstaller progressivement** (installer pour les classes de début de cycle), entre septembre et la Toussaint, **les habitudes de travail des élèves** (inscrire le retour sur l'horaire disponible dans une forme de normalité rassurante et bénéfique scolairement) :
 - **reconstruction du commun** (retrouver les gestes, les postures et la dimension collective des apprentissages propres à l'École)
 - Autant que leur nature et la situation sanitaire le permettent, la pratique doit être envisagée comme le levier pédagogique privilégié ;
 - **l'oral et le collectif sont à privilégier** (par cette situation et ces interactions, retrouver le plus rapidement possible le sentiment d'appartenance au groupe classe).
- **Réancrer, dans la perspective de l'ensemble de l'année scolaire, tous les élèves dans les apprentissages en mobilisant des compétences et des savoirs familiers, en préparant une possible hybridation entre présentiel et distanciel** :
 - de la sorte, garantir la possibilité aux élèves d'être **rapidement et sereinement en situation d'éprouver des émotions esthétiques, de les partager**, et de construire sur celles-ci de nouvelles expériences positives, structurantes et indispensables aux futurs apprentissages ;
 - outiller les classes des savoir-faire, des repères, des méthodes, de l'autonomie leur **permettant de s'adapter à la possibilité de l'enseignement à distance** dans la spécificité des EA.

Question de l'évaluation au moment de la rentrée

L'évaluation des apprentissages devra être formative et bienveillante et gagnera à s'appuyer sur l'oral. Elle pourra porter avec souplesse sur les compétences travaillées que chaque enseignant aura plus particulièrement ciblées à partir de son diagnostic de la classe et de la situation des élèves présents. Non prioritaire dans les EA durant la phase de rentrée scolaire, les éventuelles évaluations sommatives relèveront davantage de bilans visant notamment à apprécier le niveau de pratique et l'état des acquis culturels des élèves à l'issue de cette année scolaire si particulière.